

REGLEMENT INTERIEUR DU CIRCUIT 2021

1. Le circuit du coudriou au Château D'Olonne est autorisé aux licenciés **FFM UNIQUEMENT**, tous les jours **10h-12h et 14h-18h, sauf fermeture décidé par les dirigeants du club.**
2. Les pilotes évoluant sur le circuit doivent être en possession de la licence de l'exercice en cours. Il est interdit d'évoluer sur le circuit avec des quads, side-car, Pit-bike, Dirt-bike et Pocket-bike.
3. S'il devait y avoir un blessé pendant les entrainements, ceux-ci devront être immédiatement interrompus.
4. Les motos de 50 cm3 et 65 cm3 devront pas évoluées avec les autres catégories. **Sessions séparées.**
5. **Vous serez responsable des pilotes et accompagnateurs que vous emmenez ! Vous devez vous assurer qu'ils sont bien licenciés et qu'ils ont bien prévenu un dirigeant du club avant de s'entraîner.**
6. **INTERDICTION DE PENETRER SUR LES CIRCUITS POUR LES ACCOMPAGNEMENTS, PHOTOGRAPHES ET AUTRES PERSONNES « NON LICENCIÉ » ! Possibilité de souscrire à une licence « Assistant Pilote » (nous contacter). Voir accès piste.**
7. **Après ouverture du portail il faudra brouiller le code.** Une fois être rentré sur le site, refermer le portail derrière vous et l'ouvrir à aucune personne (sauf si celui-ci est déjà ouvert pour des pilotes extérieurs au club), les pilotes extérieurs devront contacter un des responsables. **(En cas d'absence de dirigeants il faudra contrôler les licences et faire régler les pilotes extérieurs).**
8. **Chèque de Caution :** Celui-ci sera encaissé après l'Assemblée Générale si vous ne participez pas au minimum à la vie du club dans l'année de votre Licence **(il faudra au minimum travailler l'équivalent d'une journée et prendre une permanence dans les dates qui vous seront proposées courant de l'année, répondre aux messages, si ses messages vous concernent).**

Info : Lorsque les responsables du club sont présents sur le site le portail peut rester ouvert.

Tarif entrainement 2020/2021 :

5 € l'entrainement pour les -12 ans / 10 € pour les plus de 12 ans.

Le code d'accès du portail vous sera transmis par mail **Ce numéro est confidentiel INTERDICTION DE LE DIFFUSER A D'AUTRES PERSONNES.** Ce numéro pourra changer en cours d'année.

INFORMATIONS

- **CIRCUIT MINICROSS (Ecole de Conduite - de 12 ans uniquement OU débutant + de 12 ans avec accord du club !!**
- Tribune interdite aux engins motorisés.
- Les machines de cylindrée inférieure à 66 cm3 ne peuvent pas évoluer en même temps avec les machines d'une cylindrée supérieure à 85 cm3, (faire des sessions séparées).
- Je ne m'entraîne pas seul et je suis muni d'un téléphone portable
- **Ne pas rouler entre les pistes (Tuyaux d'arrosage !)**
- Je roule doucement sur le parking
- Je ramasse mes ordures
- Je ne décrotte pas ma moto sur le parking

Il est interdit de circuler à moto dans les champs environnants le circuit, ainsi que la ligne de départ servant aux manifestations, uniquement autorisé par la Mairie le jour des manifestations.

Voici les personnes à contacter :

Président : Dominique TESSON 06.14.05.55.92 - **Trésorière :** Liliane TESSON 09.64.18.06.33

Vice -Président : Stéphane Guillet 06.12.59.41.72 **Secrétaire :** Fabrice TESSON 06.28.73.34.54

Tous pilotes du club manquant à ces règles élémentaires, pourront après délibération du bureau, être exclus du site et éventuellement pour plusieurs mois.

Merci de respecté et de faire respecter ce règlement.

Le Président
Dominique TESSON

Mr ou Mme Je reconnais avoir été informé du règlement ci-dessus et m'engage à le respecter
Mon Métier : Taille de T-shirt :
Fais-le Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Correspondant : TESSON Liliane – 46 rue du Moulineau – 85180 LE CHATEAU D'OLONNE – Tél : 09 64 18 06 33–
Email : motoclub.paysdesolonnes@wanadoo.fr Site Web : www.mcpaysdesolonnes.a3w.fr